

LES + LUS HIER SUR NOTRE SITE WWW.COURRIER-PICARD.FR

1 Cuise-la-Motte
Un enfant et sa mère sévèrement mordus par leur chien

2 Somme
Une salariée de la Fédération de chasse soupçonnée de détournement

3 Oise
Mieux lutter contre la prostitution dans le département

4 Amiens
Expulsés de la capitale picarde, ils se retrouvent à la rue en Italie

5 Hermes
La bagarre générale en famille finit en prison

CETTE PAGE EST LA VÔTRE !

Posez-nous vos questions, réagissez à l'actualité, aux commentaires des lecteurs, envoyez-nous vos plus belles photos, nous les publierons.

29, rue de la République - 80000 Amiens
Tél : 03 22 82 60 00 - Fax : 03 22 82 61 11
Courriel : avousdevoir@courrier-picard.fr
Facebook : www.facebook.com/lecourrierpicard/
Photos : via notre blog l'Œil des Picards, <http://blog-picard.fr/vos-photos/>

LA RECHERCHE DU JOUR AVEC LA

MESHS

Lille Nord de France

Les stations de recharge pour voitures électriques dans le MOUVE

La Maison européenne des sciences de l'homme et la société (MESHS), réunit des chercheurs de toutes les universités des Hauts de France. Régulièrement, certains d'entre eux exposeront leurs travaux de recherche dans le cadre de ce partenariat entre la MESHS et notre journal, afin d'accroître la visibilité de la recherche dans la région.

Le véhicule électrique (VE) peut être considéré comme un moyen de promouvoir des mobilités plus propres et respectueuses de l'environnement. En effet, les VE permettent de se déplacer sans émission locale de polluant tout en limitant les nuisances sonores. De plus, ce type de véhicule présente l'avantage de nécessiter moins de maintenances et bénéficie d'aides à l'achat ainsi que d'un « droit à la prise ». Les recherches sur le sujet montrent que les conducteurs de VE adoptent une conduite plus souple (éco-conduite) et un usage plus raisonné de la voiture. Ces premiers résultats laissent à penser qu'un développement important du VE engendrerait des comportements de mobilité plus vertueux et moins polluants dans les territoires (train privilégié pour les déplacements de longues distances, mobilités douces pour les petits trajets...). Pour le grand public, la plupart des VE commercialisés souffrent d'une autonomie encore trop limitée et d'un temps de charge assez long. Même si la plupart des déplacements quotidiens sont réalisés dans un rayon de 25 km autour du domicile, l'autonomie demeure encore aujourd'hui un frein à l'achat et constitue une source d'anxiété pour les usagers. Une solution actuellement envisagée, consiste à déployer un réseau de bornes de recharge suffisamment dense pour que l'utilisateur soit toujours à proximité d'un point de recharge. Dans ce but, des bornes à recharge lente, moyenne et rapide sont déployées un peu partout sur le territoire national ainsi que chez nos voisins européens. Le projet MOUVE vise à étudier la diffusion de ces bornes dans le territoire des Hauts-de-France et analyser leur impact. Soutenu par la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) et la Région Hauts-de-France, MOUVE est porté par les laboratoires Territoires Villes, Environnement et Sociétés (TVES) et le Laboratoire d'Electrotechnique et d'Electronique de Puissance (L2EP) de l'université de Lille. Il réunit une équipe pluridisciplinaire composée de chercheurs en sciences sociales (Aménagement, urbanisme, géographie...) et en sciences de l'ingénieur (génie électrique). MOUVE contribue aussi au programme Campus universitaire à mobilité innovante et neutre en carbone (CUMIN) de l'Université de Lille, qui cherche à tester l'idée d'un remplacement progressif des véhicules thermiques

des usagers par des VE chargés au moyen de panneaux solaires installés sur le campus de Lille 1. Les points de recharge sur les lieux de travail, au domicile ou autre constituent ainsi un levier pour l'électromobilité.

MOUVE prévoit trois types d'actions : un inventaire et un suivi des stations de recharge implantées dans les Hauts-de-France ; un travail de collaboration avec d'autres équipes de recherche (LTE à Lyon, LVMT en Ile-de-France) ainsi que des entreprises et des collectivités territoriales ; Le projet prévoit également une comparaison internationale afin de recueillir des bonnes pratiques auprès de pays plus en avance que la France sur cette question. L'objectif de MOUVE est donc de mieux comprendre les besoins en termes de recharge afin d'estimer les besoins actuels et à venir. Il vise également à confronter les stratégies des diffé-



Le visuel du questionnaire en ligne pour cette étude sur les bornes de recharge électrique dans la région.

rents acteurs (publics et privés) dans la constitution de l'offre de borne de recharge.

Le projet MOUVE se situe actuellement à mi-parcours. Un premier inventaire des bornes pour VE a permis de constater que l'infrastructure de recharge se développe plutôt bien en Hauts-de-France. En effet, plus de 600 points de recharge sont en service et ce nombre devrait continuer à augmenter. Ces bornes publiques ou mises à disposition par des entreprises, des centres-commerciaux etc. permettent aux conducteurs de VE de pouvoir recharger en dehors de leur domicile et ainsi d'étendre leur mobilité. En revanche, un certain nombre de territoires ne sont pas encore équipés ou sont en attente de livraison de bornes.

De ce fait, plusieurs enjeux apparaissent : comme celui de déployer un maillage homogène de bornes sur l'ensemble du territoire, ou encore celui de l'harmonisation des conditions de recharge dans la région (actuellement plusieurs badges de recharge sont nécessaires). ■ ALAIN BOUSCAYROL (L2EP, UNIVERSITÉ DE LILLE), ELODIE CASTEX ET JULIA FROTEY (TVES, UNIVERSITÉ DE LILLE)

Dans le cadre de cette recherche, l'équipe du projet MOUVE souhaite recueillir un panel d'utilisateurs de véhicules électriques dans les Hauts-de-France. Les personnes intéressées pour participer à une enquête peuvent répondre au questionnaire : <http://enquete.univ-lille1.fr/mouve>



LE COURRIER DES LECTEURS

Le nucléaire, l'écologie et l'éthique politique

Jean-François Darras, d'Amiens, est pour le moins perplexé sur l'attitude de Nicolas Hulot, qui n'a pas réagi à la vente d'EPR à l'Inde :

Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, affirme que la réduction du nucléaire est irrévocable. Cette décision paraît sensée. Nous avons en mémoire les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima. Nous avons des difficultés à gérer les déchets produits par cette activité. Nous savons également que le coût du démantèlement de nos centrales sera élevé. Pourtant Monsieur Macron propose à l'Inde d'acquiescer six EPR (Evolutionary Power Reactor). Nous avons l'expérience de Flamanville : sept ans de retard et un coût de 10 milliards (et nous avons dû verser 450 millions de pénalités à la Finlande). Nous connaissons peu de chose sur la participation d'EDF aux chantiers d'Angleterre et de Chine. Je reste dubitatif devant cette initiative.

La réalité de la balance du commerce extérieur ne justifie pas l'abandon d'une certaine éthique, aussi bien dans ce domaine que dans la vente d'armes à des pays peu stables.

La tactique de la division

Albert Bardet, d'Amiens, décrypte ce qu'il pense être une stratégie gouvernementale afin de mieux faire passer ses « réformes » :

La politique du gouvernement tend à opposer les Français entre eux : « salaud de cheminot » : on supprime le statut et les facilités de circulation ; « salaud de retraité » : hausse de la CSG et bientôt baisse de 20 à 30 % des retraites ; « salaud de fonctionnaire » : révision des régimes de retraite entraînant une baisse moyenne de 179 € par mois ; « salaud d'électriciens » : suppression du tarif préférentiel.

À chaque fois, la populace applaudit, mais attention, on est toujours le « salaud » de quelqu'un et ceux qui aujourd'hui applaudissent pleureront peut être demain...

La discrétion souhaitable de Bertrand Cantat

Michel Thiebaut, d'Aveluy (Somme), estime logique le mouvement de protestation contre la venue de Bertrand Cantat dans divers festivals, cet été (il était notamment annoncé au Retro C Trop de Tilloloy, dans la Somme) :

Avoir envisagé de se produire dans des festivals d'été ressemble à une provocation. Bertrand Cantat a-t-il seulement conscience qu'il est le symbole inoubliable de ce que la société condamne actuellement avec force et à grand renfort de matraquage médiatique... Ce qui ne doit pas lui avoir échappé ?

Après avoir purgé sa peine, il a le droit à la réinsertion, mais avec une obligation de discrétion voire d'oubli. Par quelle contrainte devrait-on lui assurer le retour vers la lumière, alors, que pour le respect dû aux femmes, la moindre « main baladeuse » accapare tous les médias et vous envoie fort justement devant le juge ? Pour ce geste odieux, il n'y a effacement ni de l'image ni de la mémoire collective.

Une bonne politique du stationnement

Daniel Boucher, d'Abbeville (Somme), se félicite de la décision de la municipalité de sa Ville en matière de stationnement automobile :

La municipalité d'Abbeville a la sagesse de ne pas avoir instauré de parking payant en centre-ville, conservant zone bleue, zones blanches, dépose minutes, places de livraison et même parkings gratuits (tel l'esplanade Vauban). Le parking payant aurait eu pour effet de faire fuir la clientèle vers les ZAC, qui sont à 5 minutes, contrairement à Amiens où il faut au moins 15 minutes pour s'y rendre depuis le centre-ville. Et le commerce local a encore des atouts en se spécialisant dans des produits différents de ceux des grandes enseignes ou artisanaux.